



Commission permanente du 25 Novembre 2024

FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST), dans le canton de Cernay, d'un montant de :

- **15 452€**, au ski-club de Cernay, pour des travaux d'extension de la cuisine du refuge du Sihlbach (lot extension en bois).

FONDS COMMUNAL ALSACE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a approuvé l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA) pour un montant total de 2 172 429€.

Pour le canton de Cernay, le montant total s'élève à **41 242€**, et se répartit comme suit :

- **32 812€**, à la commune de Willer-sur-Thur, pour l'extension périscolaire,
- **8 430€**, à la commune de Geishouse, pour la mise en place d'un osmoseur à la ferme auberge du Haag.

MISE EN OEUVRE D'ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE GERPLAN ET DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE ARBORÉ

Dans le cadre de la programmation GERPLAN 2024 et pour la mise en œuvre de 25 projets relevant des domaines de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation, du paysage et de la sensibilisation au cadre de vie, la Commission permanente a décidé de soutenir ces projets pour un montant total de **84 404€** (dont 22 225€ en fonctionnement et 62 179€ en investissement).

Dans le canton de Cernay, le montant total de **16 661€** se répartit comme suit :

- **3 208€**, de subventions de fonctionnement, à la Communauté de Communes de Thann-Cernay, pour la promotion d'une commande d'arbustes locaux, opération « Plantez le décor »,
- **13 453€**, de subventions d'investissement, dont :
 - 5 315€, à la commune d'Aspach-Michelbach, pour la valorisation environnementale de 2 sites (plantation d'arbres et d'arbustes),
 - 2 760€, à la commune de Vieux-Thann, pour la restauration d'un muret de pierre sèches,
 - 2 296€, à la commune de Cernay, pour la fabrication d'un hôtel à hirondelles,



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER – Raphaël SCHELLENBERGER



- 2 192€, à la Communauté de Communes de Cernay, pour des actions environnementales dans les zones d'activités communautaires opération « Na Thur »,
- 890€, à la commune de Uffholtz, pour la création d'un jardin pédagogique et plantation d'arbres dans la cour de l'école.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX STRUCTURES RELEVANT DE LA POLITIQUE DE SANTE PUBLIQUE

Au titre du Fonds Investissement Santé(FIS), la Commission permanente a approuvé le principe de la participation de la Collectivité européenne d'Alsace aux projets innovants et structurants dans le domaine de la santé.

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **120 000€**, à la Communauté de Thann-Cernay, pour son projet de Maison de Santé d'Aspach-Michelbach.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2024 AUX COLLÈGES PUBLICS ALSACIENS POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DIVERS

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement aux collèges publics alsaciens (acquisition de matériel sportif ou acquisition d'équipements divers), pour un montant total de **216 708€**.

Pour le canton de Cernay, montant s'élève à :

- **1 381€**, au collège Robert Schuman, pour l'achat de quatre chariots de rangement pour ballons.

SOUTIEN AU MONDE SPORTIF

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions au titre du sport scolaire, un soutien aux sections sportives des collèges publics et privés alsaciens, un soutien aux rencontres « un club, un collège », aux comités sportifs alsaciens, à l'organisation de sorties d'initiation au ski pour les jeunes alsaciens (les mercredis de neige) et aux manifestations sportives alsaciennes. Le montant global s'élève à 184 426€ de subvention de fonctionnement.

Pour le canton de Cernay, le montant total s'élève à **17 558€**, et se répartit comme suit :

- **9 268€**, d'aides pour l'organisation des sorties d'initiation au ski « Mercredis de Neige », dont :
 - 1 700€, au ski club de la Vallée de Wesserling,
 - 1 363€, au Ski Club Vosgien de Thann
 - 1 168€, à l'Office des Sports & des Loisirs de Thann,
 - 1 059€, au ski Club de Rossberg,
 - 555€, au ski Club de Cernay,



- **2 500€**, à l'Union sportive de Thann Athlétisme, pour l'organisation « Rencontre 1 club, 1 collège 2024 »,
- **1 500€**, au collège Charles Walch, d'aides aux sections sportives dont :
 - 570€, pour les Sport études ski alpin,
 - 120€, pour la section natation,
 - 330€, pour la section Handball féminin,
 - 180€, pour la section Gymnastique féminine,
 - 300€, pour la section Tennis,
- **1 380€**, au collège René Cassin d'aides aux sections sportives, dont :
 - 510€, pour la section handball,
 - 870€, pour la section football,
- **1 320€**, au collège Rémy Faesch, d'aide à la section sportive d'athlétisme,
- **1 230€**, au collège Robert Schumann d'aides aux sections sportives, dont :
 - 420€, pour la section ski alpin,
 - 240€, pour la section ski de fond,
 - 570€, pour la section lutte.

SUBVENTIONS AU TITRE DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la politique de soutien à l'entretien, la restauration et la valorisation du patrimoine, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement et de fonctionnement.

Dans le canton de Cernay, au titre Fonds de sauvegarde de la Maison ancienne et du bâti traditionnel, le montant total s'élève à **18 284€**, et se répartit comme suit :

- **13 509€**, à la commune de Oderen, pour la restauration du clocher de l'église,
- **2 756€**, à la SCI des Castors à Geishouse, pour le ravalement de façades,
- **2 019€**, à un particulier de la commune de Rammersmatt, pour le remplacement des volets en bois de l'ancien presbytère de Rammersmatt.

SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRE

La Commission permanente a décidé d'attribuer, au titre du soutien aux projets culturels de territoire, les subventions de fonctionnement aux porteurs de projets pour un montant total de 153 000€.

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **15 000 €**, à la Communauté de Communes de Cernay, pour la mise œuvre du projet de développement artistique et culturel de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, dès signature de la convention afférente.



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER – Raphaël SCHELLENBERGER



FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, dans le canton de Cernay, d'un montant total de **3 795€**, réparti comme suit :

- **1 000€**, au Boxing Club Thannois, pour l'aide au fonctionnement,
- **1 000€**, à l'ensemble de Musique Folklorique "Dampf Pfifla" à Bitschwiller-Les-Thann, pour l'organisation de l'évènement "Au fil de la Thur",
- **1 000€**, au Conseil départemental des conférences Saint-Vincent-de-Paul du Haut-Rhin, pour l'aide au fonctionnement de la section de Saint-Amarin,
- **500€**, à l'association des artistes peintres amateurs de la Vallée de la Thur, pour l'achat de petit matériel,
- **295 €**, à la commune de Moosch, pour le soutien à l'hébergement d'une personne en difficulté.

Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu